



16 rue du Général Leclerc,  
77138 LUZANCY  
Tél. : 01 60 23 61 55  
maisonenfants@mecs-luzancy.fr  
[www.mecs-luzancy.fr](http://www.mecs-luzancy.fr)

## FICHE DE POSTE

**INTITULE DU POSTE : ÉDUCATEUR SPECIALISE**  
**Service ESPACE FAMILLES**

**ETABLISSEMENT : Maison d'Enfants à Caractère Social**

**SERVICE : Espace Familles**

**FONCTION : Éducateur spécialisé**

**CATEGORIE : A**

**LIEU GEOGRAPHIQUE : LUZANCY (77138)**

### ENVIRONNEMENT

La Maison d'Enfants à caractère social de Luzancy est un établissement Public Départemental Autonome créé par délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 1987 conformément à la loi n°83-8 du 07 janvier 1983.

L'établissement réalise un accueil et un accompagnement pour 76 enfants, adolescents et jeunes majeurs (0-21 ans), confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance, rencontrant des difficultés de nature à altérer leur développement psychologique, affectif, moral et cognitif, et faisant l'objet d'une mesure de protection judiciaire ou administrative. La prise en charge peut être individuelle (famille d'accueil) ou collective.

L'établissement développe une compétence dans l'action sociale et le dispositif de protection de l'enfance et de la famille du département de Seine et Marne et, contribue avec les autorités concernées et les partenaires, à partir de ses missions d'accueil d'observation et d'orientation, à la mise en œuvre et à la dynamisation du schéma départemental.

L'établissement est identifié à partir de sa mission comme un établissement éducatif de protection, d'accompagnement au quotidien et de mise en œuvre d'une démarche de coéducation avec les familles. Ses équipes assurent une qualité dans l'évaluation et l'accompagnement personnalisé des situations dont elles rendent compte auprès des autorités administratives du département.

En sa qualité de Maison d'Enfants à caractère social, l'établissement exerce une action sociale et relève des Lois n°2002-02 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, n°2007-293 du 05 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance, n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, et n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants « Loi Taquet ».

Compte tenu du caractère Public de la Maison d'Enfants de Luzancy, le personnel relève du Code général de la fonction publique.

Le Décret n° 97-487 du 12 mai 1997 fixe pour sa part les dispositions communes applicables aux agents stagiaires de la Fonction Publique Hospitalière.

Les contractuels sont quant à eux régis par le décret n°91-155 du 06 février 1991.

L'effectif total de la Maison d'Enfants est de 76 places réparties comme suit :

- 36 Places sur l'internat réparties sur 3 groupes distincts (accueil de 6 à 16 ans) ;
- 10 places mixtes sur les structures adolescents (5 places structure et 5 places en appartements ; accueil de 16 à 21 ans) ;
- 30 places sur le dispositif d'accueil familial (accueil de 0 à 21 ans).

La capacité d'accueil de l'internat est de 36 places, réparties de la manière suivante :

- ✓ Un groupe mixte de 12 places pour les enfants de 6 à 10-11 ans ;
- ✓ Un groupe filles de 12 places pour les préadolescentes de 10-11 ans et adolescentes de 14-15 ans ;
- ✓ Un groupe garçons de 12 places pour les préadolescents de 10-11 ans et adolescents de 14-15 ans.

La MECS comprend également un service de soutien à la parentalité et de visite en présence d'un tiers. 90 agents en moyenne assurent l'accompagnement et la sécurité des enfants dont 43 Éducateurs et Moniteurs-éducateurs.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Diplôme souhaité et/ou requis : Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé
- Permis obligatoire, grande mobilité
- Maîtrise de l'ensemble des dispositifs et des lois relatives à la protection de l'enfance (loi 2002-2, loi 2002 autorité parentale, loi 2007, loi 2019, loi 2022, schéma départemental...)

### **OBJECTIFS GENERAUX**

- Mettre en œuvre des objectifs définis par le département et la MECS en matière de protection de l'enfance,
- Mettre en œuvre la protection de chaque enfant et le soutien à leur famille,
- Favoriser le développement d'un travail collectif transversal entre les services,
- Accompagner la sortie du dispositif de la protection de l'enfance,
- Eviter les ruptures de parcours,
- Maintenir les liens familiaux en cohérence avec les décisions du juge pour enfants,
- Participer à l'organisation et à la mise en place des manifestations organisées au sein l'établissement pour les enfants et leur famille,
- Participer aux groupes de travail au sein de l'établissement,
- Participer sur sollicitations de l'équipe de direction à la réflexion autour de projets,

### **MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE**

Sous la responsabilité du chef de service, l'éducateur de l'Espace Familles exerce son activité au sein d'une équipe pluri professionnelle en articulation étroite avec chacun de ses membres.

- Il participe au diagnostic et à l'évaluation des situations, de la problématique de chaque enfant confié et de sa famille,
- Il contribue à la réflexion autour du projet de l'enfant et de sa famille tout en garantissant l'intérêt de l'enfant,
- Il conçoit, met en œuvre et évalue les projets éducatifs,
- Il participe à l'élaboration du projet de service et du projet d'établissement,
- Il participe en équipe pluridisciplinaire à la réflexion institutionnelle au regard de la protection de l'enfance ainsi qu'à des espaces de réflexion,
- Il contribue au développement du réseau partenarial au regard des besoins des familles,
- Il accueille, accompagne et forme des étudiants ou des stagiaires le cas échéant,
- Il participe à l'organisation des manifestations organisées au sein de l'établissement,

### **MISSIONS SPECIFIQUES A L'ESPACE FAMILLES**

#### **Les activités de l'éducateur :**

- Accompagner et soutenir les parents durant le temps de la prise en charge de leur(s) enfant(s),
- Organiser les rencontres parents/enfants d'après le jugement en assistance éducative,
- Evaluer les compétences parentales et les mobiliser,
- Travailler à la reconstruction d'un équilibre familial,
- Travailler le lien fratrie,
- Mettre en œuvre le partenariat nécessaire pour répondre aux besoins des familles,
- Travailler en cohérence d'après le projet de l'enfant,
- Participer à toutes les réunions inhérentes à la fonction,
- Rédiger les écrits nécessaires aux suivis des situations,
- Participer aux audiences,
- Coanimer les groupes de paroles en collaboration étroite avec le psychologue,
- Mettre à l'œuvre des ateliers éducatifs, socioculturels, artistiques, créatifs
- Respecter les dispositions réglementaires concernant la discrétion professionnelle dans le cadre du secret partagé ainsi que le RGPD,

#### **Les compétences de l'éducateur :**

##### **Savoir- faire :**

- Capacité rédactionnelle de qualité,
- Capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet,
- Capacité à favoriser le lien et les échanges partenariaux,
- Capacité à traiter et résoudre les situations conflictuelles,
- Sens du dialogue et de l'apaisement,
- Capacité à assurer une veille professionnelle,

##### **Savoir-être :**

- Qualité d'écoute, de disponibilité, de dynamisme et de réactivité,
- Capacité à travailler en équipe,
- Sens et respect de la hiérarchie,

- Capacité relationnelle qualitative tant avec la direction, les Cadres Socio-Educatifs, l'équipe (éducateurs, psychologue, assistants familiaux), les jeunes, les partenaires,
- Capacité à transmettre et recevoir des informations, faire preuve d'ouverture d'esprit,
- Capacité d'écoute active,
- Force de proposition,
- Garant de la confidentialité,

## **CONDITIONS D'EXERCICE**

L'éducateur affecté au service de l'Espace Familles, exerce ses fonctions dans un cadre horaire défini par le chef de service. Ce cadre horaire est ajusté au regard du rythme des jeunes et de leurs besoins, des possibilités et obligations des familles.

Les horaires sont définis par le cadre socioéducatif sous l'autorité de la direction pour le bon fonctionnement du service et pour répondre aux besoins spécifiques, sur la base de **35h modulables** (travail en journée, en soirée, un samedi par mois)

Les congés sont organisés comme suit :

- 25 jours ouvrés par an (+ 2 Hors saisons + 1 Fractionnement)
- 12 congés détente
- Congés hebdomadaires : Samedi et dimanche ou dimanche et lundi
- Jours fériés

**Fait à Luzancy, le**

**NB : Cette fiche de poste est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des pratiques institutionnelles.**

**Signature de l'agent**

**Signature de la Directrice  
Mme Elodie DENIS**